

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

- 500 €TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 €TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 €TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Catherine LOPEZ

Session

30 septembre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Comprendre le rôle de la Douane, ses missions et ses pouvoirs.
- Identifier les différentes infractions douanières.
- Connaître les voies de recours & moyens de défense.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquier@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Le rôle de la Douane au sein de la Supply Chain.
- La méconnaissance des risques, des enjeux encourus et des moyens de défense.

PARTIE I

LA DOUANE : ORGANISATION, MISSIONS, POUVOIRS

Organisation et missions de la Douane :

- Comment est organisée la Douane au niveau National-Régional-Local ?
- La mission économique de la Douane.
- La mission fiscale de la Douane.
- Le rôle de protection de la Douane.

Les pouvoirs de la Douane :

- La sollicitation de documents.
- L'enquête douanière.
- La saisie douanière en entrepôt ou en cours transit.
- Le pouvoir Judiciaire de la Douane.

PARTIE II

DOUANE RISQUES-ENJEUX ET MOYENS DE DÉFENSE (CONTENTIEUX DOUANIER)

Les différentes infractions, la notification d'infraction par la Douane et les voies de recours :

- Les contraventions douanières / le délit douanier.
- Les contestations en douane : passage en douane et contrôle a posteriori.
- La procédure de notification des infractions : procès-verbal de constat, procès-verbal de notification, inscription AMR, arrangement transactionnel, les délais et les voies de recours.

Le contentieux douanier : quels moyens de défense ?

- Personnes susceptibles d'être poursuivies.
- Les tribunaux nationaux.
- Les instances communautaires.
- Moyens de défense pour les personnes poursuivies.
- Peut-on assurer le Risque Douane ?

CONCLUSION

La Douane est un élément clé au sein de la Supply Chain d'où l'importance de bien connaître le risque douanier et ses enjeux !